

Department of Health / Ministère de la Santé  
**Pandemic Task Force / Groupe de travail sur la pandémie**  
P.O. Box / Case postale 5100  
Fredericton, NB / (N.-B.) E3B 5G8

**Date :** August 25, 2020 / Le 25 août 2020

**To/Dest. :** Horizon Health Network / Réseau de santé Horizon  
Vitalité Health Network / Réseau de santé Vitalité  
EM/ANB Inc.  
Social Development / Développement social

**From/Exp. :** NB Pandemic Task Force/Groupe de travail sur la pandémie du N.-B.

**Copies :**

**Subject/Objet :** Memo #38: Designated support people and offsite visitation /  
Note no. 38 : Personnes de soutien désignées et visites à l'extérieur des établissements

---

For several months, New Brunswick's long-term care facilities and hospitals have been managing a restrictive visitation policy designed to protect our vulnerable residents from COVID-19.

The Pandemic Task Force is pleased to advise that the current epidemiology of COVID-19 in New Brunswick will permit us to further relax these restrictions.

Designated support people are often family members and are an important part of a resident's care team. Long-term care facilities that wish to reintroduce designated support people are now permitted to do so, providing the attached guidance is followed. Facilities should not unreasonably deny entry to designated support persons, however, implementation of this guideline may vary from facility to facility based on operational ability to safely support these visits.

Depuis plusieurs mois, les établissements de soins de longue durée et les hôpitaux du Nouveau-Brunswick gèrent une politique de visite restrictive conçue pour protéger nos résidents vulnérables contre la COVID-19.

Le Groupe de travail sur la pandémie est heureux d'annoncer que la situation épidémiologique actuelle de la COVID-19 au Nouveau-Brunswick permettra d'assouplir davantage ces restrictions.

Les personnes de soutien désignées sont souvent des membres de la famille et constituent une partie importante de l'équipe de soins d'un résident. Les établissements de soins de longue durée qui souhaitent accueillir de nouveau les personnes de soutien désignées sont maintenant autorisés à le faire, pourvu qu'ils suivent les consignes ci-jointes. Les établissements ne devraient pas refuser de façon déraisonnable l'entrée aux personnes de soutien désignées, mais la mise en œuvre de la présente ligne directrice peut varier d'une installation à l'autre en fonction de la capacité opérationnelle de soutenir ces visites en toute sécurité.

Off-site visits, whether day visits or overnight visits, provide an important break from the routine for residents and patients. The Task force is also pleased that off-site visits can be reintroduced, effective immediately, as long as the attached guidance can be respected.

The Pandemic Task Force continues to monitor the presence of COVID-19 in New Brunswick. Should community transmission become an issue in New Brunswick returns to a red or orange phase of recovery, restrictions on designated support people and off-site visits may once again be necessary. This direction could also be given by Public Health.

Sincerely,

The Pandemic Task Force,



Gérald Richard  
Deputy Minister /  
Sous-ministre



Dr./D<sup>re</sup> Jennifer Russell  
Chief Medical Officer of  
Health/  
Médecin-hygiéniste en  
chef



Dr./D<sup>r</sup> Gordon Dow  
Infectious Disease  
Specialist /  
Infectiologue



Dr./D<sup>re</sup> Nicole LeBlanc  
Chief of Staff,  
Vitalité Health Network /  
Médecin-chef, Réseau de  
santé Vitalité

Les visites à l'extérieur des établissements, qu'il s'agisse de visites de jour ou de nuit, sont importantes pour les résidents et les patients, car elles leur permettent un répit dans la routine. Le Groupe de travail est également heureux d'annoncer que les visites à l'extérieur des établissements sont de nouveau autorisées, à compter de maintenant, pourvu que les consignes ci-jointes soient suivies.

Le Groupe de travail sur la pandémie continue à surveiller l'apparition de symptômes de la COVID-19 au Nouveau-Brunswick. Si la transmission communautaire devient un problème au Nouveau-Brunswick et que la province doit revenir à la phase rouge ou orange du plan de rétablissement, des restrictions concernant les personnes de soutien désignées et les visites à l'extérieur des établissements pourraient à nouveau être nécessaires. Cette direction pourrait également être donnée par la Santé publique.

Sincères salutations,

Le Groupe de travail sur la pandémie,

Attachements / pièces jointes